

Stratégie en faveur de la biodiversité Commune de Gometz le Châtel

Décembre 2021

Contrat
départemental

Usage des produits
phytosanitaires

Gestion durable de l'eau

Prise en compte de la
biodiversité

Projets en cours

Usage des produits phytosanitaires

- La commune de GOMETZ LE CHATEL est dans une démarche zéro phyto intégral depuis 2016 et ce sur l'ensemble de son territoire (les 2 cimetières, bords de route, trottoirs, école, Centre de Loisirs, stade). Nous avons obtenu le label Terre Saine.

Gestion durable de l'eau: Pour le bâtiment du Centre de Loisirs

- 1/installation de sanitaires avec réducteurs de pression
- 2/installation de robinets mitigeurs
- 3/installation de compteurs différenciés
- 4/limitation maximale de l'imperméabilisation des sols notamment par la mutualisation d'un parking existant
- 5/maximisation des espaces verts de pleine terre, favorisant l'infiltration naturelle
- 6/réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales enterré pour un débit modéré dans le réseau communal
- 7/rejet des eaux usées et pluviales dans un réseau public séparatif

Prise en compte de la biodiversité:

Pour le bâtiment du Centre de Loisirs

- 1/orientation adéquate du bâtiment (au nord locaux nécessitant peu de luminosité, au sud locaux ayant besoin de luminosité)
- 2/réalisation d'une cour végétale en continuité des espaces paysagers environnants
- 3/implantation sur un site sans risque industriel ou naturel, à l'écart des nuisances acoustiques, au cœur d'une coulée verte et adaptée à la topographie
- 4/protection soleil, pluie et vent par avancées de toitures, préaux, brise-soleils, volets et arbres existants environnants
- 5/éclairages extérieurs par tubes fluorescents sous préaux et quelques bornes basses de balisage
- 6/ratio d'espaces verts supérieur aux 25% du PLU
- 7/mutualisation des espaces logistiques avec d'autres équipements publics
- 8/plantation d'espèces végétales variées, locales, non invasives, non allergènes, peu gourmandes en eau et faciles d'entretien, propices à la constitution d'habitats pour la faune
- 9/préservation de la continuité écologique de la coulée verte existante
- 10/mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité avec nichoirs et hôtels à insectes

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

Déjà fait

- - PLU : classement ZNIEF et ENS, protection de l'ensemble des espaces naturels forestiers agricoles, protection des zones humides, protection des trames vertes et bleues, protection des haies et arbres remarquables, prise en compte du SRCE dans le PLU
- - Eclairage public : extinction totale 23h/6h et organisation du jour de la nuit avec une sensibilisation à la pollution lumineuse en lien avec le PNR et les associations de la commune (découverte du ciel étoilé et randonnée nocturne à la découverte de la biodiversité nocturne)
- - Lutte contre les chenilles processionnaires, mise en place de nichoirs à mésanges
- - Mise en place d'un jardin partagé au jardin médiéval géré en permaculture par les habitants
- - Restauration de la plateforme du bois des Grés : à l'emplacement d'une ancienne décharge, création d'un espace vert avec une aire de jeux, plantation d'une haie champêtre et d'arbres fruitiers avec les habitants, gestion d'une invasion de renouée du Japon avec installation d'un éco-pâturage, mise en place d'un hôtel à insectes avec les enfants.

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

Déjà fait suite

- - Valorisation du bois des grès avec sécurisation d'un parcours de sentier pédestre. Les élagages ont été laissés sur site sous la forme de tas de bois différenciés pour permettre aux différentes espèces d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux de nicher.
- - Validation de la charte biodiversité de la région IDF
- - Gestion différenciée des espaces verts sur tous les espaces publics (tonte haute, mulching et fauchage tardif)
- - Récupération eau de pluie du toit de l'église St Clair
- - Adhésion à l'association Terre et Cités
- - Ecopâturage avec les éleveurs Jean François Delors et Olivier Marcouyoux et lutte contre les plantes invasives (renouée du Japon)
- - World Clean Up Day
- - Gometz Propre/ Gometz Fleuri : nettoyages de printemps sur la commune et ensemercer les friches et bords des chemins de bombes à graines de plantes mellifères.

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

Avec le PNR

- - Commune associée du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.
- - Lors des plantations d'arbres sur les terrains communaux, les conseils sur le choix des espèces endémiques.
- - Abonnement à la revue du PNR : l'Echo du Parc et distribution gratuite auprès des habitants
- - Animations proposées par le parc pour les enfants et suivies par les classes de l'école Pablo Neruda
- - Action mare Mauconseil
- - Révision de la Charte

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

Avec le SIOM

- - Une seule collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères, seule commune du territoire
- - Animations Cuisine anti-gaspi, produits ménagers naturels
- - Distribution de composteurs et formations compostage
- - Programmes Familles Zéro déchets
- - Collecte exceptionnelle de textiles et D3E

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

**Au restaurant
scolaire**

- - Repas végétariens 2 fois par semaine
- - Circuit courts et produits de saison
- - Repas biologique et restauration sur place

Prise en compte
de la biodiversité:

Pour l'ensemble
de la commune

Avec
la Société d'
Intérêt Collectif
« les champs des
possibles »

- - la mairie Gometz le Châtel est devenue partenaire en tant que sociétaire
- - Aide à l'installation d'Aline Aurias, en agriculture Biologique, pour des plantes aromatiques et culinaires

Projets en cours

- **Construction d'un nouveau restaurant scolaire :**
 - - Légumerie départementale
 - - Restauration sur place en bio
- **Avec la CPS :**
 - - Plan vélo
 - - Lancement de l'atlas de la biodiversité sur notre territoire
 - - PCAET
- **En lien avec la régie de Palaiseau :**
 - - Surveillance rapprochée et accompagnement des mises en conformité des particuliers et des entreprises (séparations eaux usées/eaux Pluviales), enquêtes sur les pollutions des cours d'eau.

Projets en cours

suite

- **Avec le SIAVHY :**
- - Projets de reméandrage/restauration écologique de l'Angoulême au barattage et du Vaularon dans le quartier des grands prés (900 M2 de Zones Humides, amélioration de la fonctionnalité de la zone humide existante sur 1, 563 Ha).
- - Etude en cours sur les conformités des rejets des entreprises des zones d'activités de Gometz le Châtel et Gometz la Ville
- **Education/service animation- Ecole Pablo Neruda et Centre de Loisirs Simone Veil :**
- Accompagnement de projets pédagogiques en lien avec la CPS, le SIAHVY , Terre et Cités et le PNR (crapauducs, animaux de la forêt, classes d'eau, « les enfants céréalisent ma cour agro-écologique» dans les classes de CM1 et CM2...), implantation d'une serre pédagogique à proximité du CDL, de jardins potagers à l'école, de carrés potagers au CDL, projets spécifiques autour du développement durable et de la biodiversité au centre de loisirs grâce au recrutement d'un animateur spécialisé et formé sur ces thèmes.

Projets en cours

suite

- **Avec le SIOM :**
 - - Commune pilote en Avril 2022 pour la collecte des biodéchets
 - - Composteurs collectifs pour les résidences
- **Avec le SICOVY :**
 - - Parcours pédagogique en cours de création sur le sentier du viaduc sur le thème de la découverte des espaces forestiers et de sa biodiversité
- **Sur la commune:**
 - - Récupération eau de pluie du toit de la salle Barbara, pour arrosage des plantes de la commune via la citerne mobile.
- **JARDIN MEDIEVAL:**
 - - Récupération d'eau de pluie de la toiture de l'église St Clair pour arrosage du jardin partagé
 - Cabanon en bois pour le rangement des outils des jardiniers
 - Tonnelle métallique, support de plantes florales grimpantes pour ombrage de la table de pic-nic
 - Préserver la biodiversité endémique du site